CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E62683** **VALABLE JUSQU'AU** **11/06/2027**

ÉDITÉ LE 05/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/10/1964

Raison sociale : ETABLISSEMENTS LIEBERMANN

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/09/2024

Capital : 120 000

8 RUE DES CELTES
68510 SIERENTZ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MULHOUSE 64 B 156

Siret : 946 451 564 00037

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4020087

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 7464580604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 7464580604

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 03 89 81 50 81 **Fax :** 03 89 81 60 72

Portable :

Responsabilité légale :
VHL (414 087 981) / VINCENTZ JEAN-LOUIS PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.liebermann.fr

E-mail : fluides@liebermann.fr

Effectif moyen : 27 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 428 615 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m²	27	05/02/2024
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2	27	05/02/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		07/04/2025
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2	27	05/02/2024
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/05/2026 09:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.